

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et consultation »

Ligne 460 – Express Métropolitaine - Accès à l’Aéroport de Montréal, Ligne 204 – Cardinal – Déplacement du terminus Hors-Pointe, Ligne 209 – Des Sources – Déplacement du terminus à l’aéroport

Une analyse des besoins des employés du secteur de l’aérogare de l’aéroport de Montréal indique que le tiers des employés habitant l’île de Montréal réside au nord de la ligne bleue. Prolonger la 460 à l’aéroport permettra d’offrir une alternative intéressante à la 747 – YUL Aéroport / Centre-Ville pour ces employés ainsi qu’à certains voyageurs, surtout en lien avec la baisse du nombre de places de stationnement à l’aéroport qui est prévu dans les prochaines années. Nous estimons qu’environ un minimum de 250 déplacements par direction pourrait, quotidiennement, bénéficier de ce prolongement. Un déplacement du quai de terminus de la 209 – Des Sources est requis à l’aéroport pour accueillir la 460.

La 460 continuera d’offrir une correspondance au terminus Dorval en effectuant un arrêt par direction au terminus Dorval Nord et nous profitons de la situation pour optimiser l’accès au terminus Dorval de la 204 – Cardinal. Elle se terminera en tout temps au terminus Dorval Nord.

Suite à l’ouverture du REM, les besoins de ce segment, Aéroport-Terminus Dorval, seront réévalués.

La révision du parcours de la 100 et la modification de certaines portions du parcours de la 460 permettront d’offrir un accès plus convivial et sécuritaire au réseau tout en permettant d’optimiser le service existant et favoriser la complémentarité des deux lignes.

Accessibilité des arrêts

- 460 Express Métropolitaine : 100% des arrêts proposés sont accessibles à l’aide d’au moins une des rampes de l’autobus.
- 100 Crémazie : 59 des 62 arrêts proposés sont accessibles à l’aide d’au moins une des rampes de l’autobus. L’accessibilité de 2 des arrêts proposés est à valider. 1 arrêt est inaccessible universellement. Cet arrêt est situé sur un terrain privé et le propriétaire s’engage à construire un trottoir pour accueillir l’arrêt.

Consultations

- Les surintendants et les chefs d’opérations des centres de transport Legendre et Stinson ont été consultés et sont en accord avec les propositions.
- Les tracés ont été validés paritairement.
- Les élus des arrondissements concernés et les partenaires ont été informés.
- Les entreprises du secteur ont été consultées sur leurs besoins en prélevant leurs codes postaux et leurs horaires de travail. CAE, GoodFood, IKEA.